Rapport d'une observation du Meme Chirurgien Sur une plaie à la jambe avec les Consequences qu'on en peut tirer par rapport aux Sutures. ——

L'auteur de cet observation S'autorise du Mémoire de Monsieur Pibrac Sur L'abus des Sutures, pour prouver qu'il à eu grand tort d'en avoir fait usage dans La plaie dont il Sagit. voici Messieurs L'Extrait de Son observation.

La femme Le fevre De La Neuville agée de Cinquante un an, d'un tempérament Sanguin et pituiteux, Se heurta Le 18 avril 1780, au Moulinet d'une Charette, ce qui La fit tomber à la renverse, et occasionna une plaie qui S'etendoit depuis la tuberosité du tibia, jusqu'au Métatarse, cette plaie n'interessoit que les tegumens Communs, et L'Ecartement de ses Levres etoit de trois travers de Doigts La premiere idée de Monsieur Mortreüil fut de Nétoyer La plaie et de pratiquer La Suture Entre Coupée, Lesquels points de Suture furent au Nombre de Six &c. L'application de L'appareil et La Suitte du traitement est relative à cette premiere idée; et les resultats de cette operation et des pansements qui L'ont Suivie, furent les accidents les plus graves, tels que L'inflammation

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

La gangrene, Enfin La Mort. Monsieur Mortreüil fait ensuitte beaucoup de questions dans Sa Conclusion en demandant à quoi L'on doit attribuer ces accidents; Si c'est a la Cause Contondante, à l'irritation, ou Si c'est à la Suture &c. il finit par Se Louer d'avoir publier une operation qu'il paroit croire avoir faite Mal-à-propos, en S'autorisant de Son Courage pour avouer Sa faute.

Cette observation me Semble Messieurs encore Moins utile que L'autre, L'academie ne peut donc en retirer aucun usage